



PAGE 2
Respecter
les rythmes
de l'enfant



PAGE 3
Associations
solidaires et
conviviales !



PAGE 4
Bénévolement
vôtre !

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr

Villetaneuse

INFORMATIONS

#64

5 décembre 2017
Nouvelle formule

Suivez-nous sur Facebook [facebook/mairie.villetaneuse](https://www.facebook.com/mairie.villetaneuse) et sur Twitter [@villetaneuse](https://twitter.com/villetaneuse)



Défendre le logement social !

Patrimoine rénové de Plaine Commune Habitat route de Saint-Leu.
(© Plaine Commune Habitat).

Voir page 3



Le 25 novembre dernier, Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, a été l'occasion pour notre ville de réaffirmer son engagement contre ce fléau. C'est le sens des différentes activités que la ville vous a proposées le samedi 25 novembre avec en clôture la représentation de la création musicale « CL » de D' de Kabal et MIA, un pur moment d'émotion, beau et sensible suivi d'un temps d'échanges et de partage avec les habitants. Une restitution irriguée notamment par le laboratoire de déconstruction masculine et de « reconstruction » d'une société égalitaire. Rien ne se fera en un jour. Le 25 novembre, point d'orgue, est un moment essentiel qui se nourrit d'un travail en amont et de mobilisation nécessaire pour l'avenir. Alors la municipalité se mobilise en force contre les violences faites aux femmes, pour la mémoire des disparues, pour celles qui en souffrent et pour que plus aucune n'en souffre. Ensemble, faisons société.

Villetaneuse,
le 30 novembre 2017.

Carinne Juste, Maire,
1^{ère} vice-Présidente
de Plaine Commune

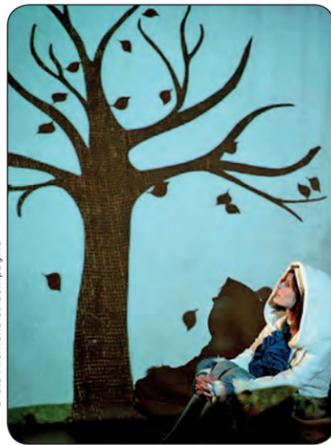
Les actualités...

LA PHILHARMONIE DE PARIS VIENT À VOUS !
LUNDI 11 DÉCEMBRE
DE 18H À 20H AU CICA



Envie de découvrir le monde de la musique ? Essayer des instruments ? Venez participer en famille à un parcours convivial et ludique. Ce parcours imaginé en deux temps vous propose une initiation à la musique. Lors de cet atelier, les équipes de la Philharmonie viennent à la rencontre des habitants pour animer un atelier ludique mêlant jeux d'écoute musicale, projection d'images et séquences de pratiques collectives (vocale, instrumentale et corporelle) conçus en lien direct avec le programme du concert à venir. Ensuite, direction la Philharmonie de Paris pour le sublime concert de Noël « Petrouchka » par l'Orchestre national d'Ile-de-France : Dimanche 17 décembre à 15h à la Philharmonie de Paris. **Réservation indispensable auprès du service culturel au 01 49 40 76 04**

«MADEMOISELLE RÊVE» POUR LES ENFANTS DES MATERNELLES
LES 11 ET 12 DÉCEMBRE



La Ville offre à tous les enfants de maternelle un spectacle plein de poésie mêlant film d'animation, vidéo et spectacle vivant de la Cie Filomène et Compagnie. « Mademoiselle Rêve » traite du cycle de la vie et des saisons, pour les petits à partir de 1 an. Les séances ont lieu les 11 et 12 décembre dans les écoles Jacqueline-Quatremaire et Anne-Frank.

SPECTACLE JEUNE PUBLIC : « DEUX PAS VERS LES ÉTOILES » **MERCREDI 20 DÉCEMBRE À 14H30 & 19H AU GYMNASSE JESSE-OWENS**
La Ville propose pour les plus jeunes et les grands, un spectacle poétique et tendre. « Deux pas



vers les étoiles » mise en scène de Jérôme Vasquez, Cie des Lucioles. Deux personnages enfantins se lient d'amour et s'inventent des histoires... un Départ... Une vie... De jolis clins d'œil à ce qu'est l'altérité, la différence. **Gratuit. Pour tout public (conseillé à partir de 7 ans). Sur réservation auprès du service culturel au 01 49 40 76 04.**

«UN GARÇON À NEW-YORK» DU 7 AU 23 DÉCEMBRE À L'ACADÉMIE FRATELLINI
Nouveau spectacle acrobatique et ludique à l'académie Fratellini qui s'intéresse à Big Apple, la ville où nombre d'artistes de tout poil tentent leur chance ! **Tarifs préférentiels pour les habitants de Plaine Commune. Billetterie en ligne sur academiefratellini.com et par téléphone au 0172 59 40 30 (du lundi au vendredi de 14h à 18h).**

Toute l'actu
sur le site de la ville



FOIRE DES SAVOIR-FAIRE SOLIDAIRES DU 8 AU 20 DÉCEMBRE À SAINT-DENIS
Il y a des villes avec des marchés de Noël, et il y en a d'autres avec des foires aux savoir-faire ! A Saint-Denis, sur le parvis de la basilique, ces savoir-faire seront en plus solidaires ! Bref, une bonne raison d'y faire un tour. **Infos sur www.foiresavoirfaire.com #FoireSavoirFaire.**



Rythmes de l'enfant : «ON A BEAUCOUP APPRIS !»

La Ville lance une concertation pour préparer la rentrée 2018-2019. Première étape, réfléchir ensemble et s'informer sur le «rythme de l'enfant» avec une conférence de Claire Leconte, chronobiologiste, spécialiste des rythmes de l'enfant. Le 13 novembre, parents, enseignants et professionnels de l'éducation étaient nombreux pour échanger avec cette spécialiste qui sort des sentiers battus.

«**D**epuis 30 ans, je travaille sur les rythmes de l'enfant, introduit Claire Leconte. Depuis les années 80, on se pose la question de savoir si l'école respecte bien le rythme de l'enfant et comment aménager au mieux les horaires scolaires. Or, le temps passé à l'école ne représente que 10% du temps de la vie d'un enfant. On ne se pose pas assez de questions sur les 90% restant. C'est pour cela, que tous les adultes qui entourent l'enfant doivent travailler ensemble pour respecter les rythmes de l'enfant. En France, tout tourne autour du scolaire : le périscolaire, le parascolaire, le restaurant scolaire, alors qu'il pourrait en être autrement. Claire Leconte donne les bases des bonnes habitudes à prendre pour protéger au mieux le capital santé de nos enfants, base de l'épanouissement et d'un apprentissage plus aisé. Elle explique, «chacun a un rythme biologique qui est génétiquement programmé. L'important c'est la régularité du couché tous les jours de la semaine, y compris pendant les petites vacances. Notre corps met environ deux semaines à s'adapter à des changements d'horaires. Autre élément important, profiter d'au moins 30 minutes de lumière naturelle par jour pour alimenter notre hormone du sommeil. Il est également important de dormir dans l'obscurité et de couper tous les écrans une heure avant le coucher». Elle poursuit sur le sommeil, «la première heure d'endormissement est celle où se fabrique l'hormone de croissance, celle de la mémorisation des apprentissages et de la récupération physique. Ensuite, on passe au sommeil paradoxal, celui des rêves et de la mémoire». Pour les adultes, comme pour les



Claire Leconte : «Le sommeil d'avant minuit compte double... pouvaient dire nos grands-mères : il n'y a pas plus vrai. C'est celui qui est le plus réparateur ! ». (© Erwann Quéré)

enfants, chacun n'a pas besoin de la même quantité de sommeil, il y a des gros, des moyens et des petits dormeurs. Aussi imposer la sieste à tous en petite section et la supprimer pour tous en moyenne section, est une aberration. De même que proposer un temps de récréation après le déjeuner, car comme les adultes, les enfants ont besoin d'un temps de pause après manger. De nombreuses études et expériences l'ont démontré, le matin les enfants sont plus disponibles pour les apprentissages, plus le temps du matin est long, mieux c'est. Aussi finir la matinée à 11h30, n'est pas forcément une bonne idée. Mais pour mettre en place une matinée d'apprentissage plus longue, il faut avoir à l'esprit l'importance du petit déjeuner. L'idéal pour faciliter les

apprentissages des enfants serait de multiplier les matins d'école, sur 5 voire 6 jours. Alors que la réforme actuelle propose de revenir à 4 jours. Une maman demande «pourquoi ce rythme n'est pas mis en pratique?» Claire Leconte précise que «l'argument de départ en week-end ne tient pas la route car 20% des familles partent une fois par mois». Le choix du gouvernement de proposer aux villes de revenir à la semaine de 4 jours s'appuie à priori sur d'autres priorités que celle du bien-être des enfants. Claire Leconte a d'ailleurs rappelé qu'en 2008, lors du premier passage à la semaine de 4 jours, 8000 postes avaient été supprimés dans l'éducation nationale. Une autre maman intervient pour dire «qu'il n'est pas toujours facile de coucher ses enfants tôt, que sou-

vent ils ont des activités sportives en soirée». La réponse de Claire Leconte dérouta nos habitudes et nos façons de penser, «faire du sport le soir n'est pas bon, cela augmente la température du corps et l'enfant est plus énervé et a plus de mal à s'endormir.» Cette conférence a bousculé pas mal d'idées préconçues et d'habitudes. La concertation pour préparer la rentrée 2018-2019 va se poursuivre avec des réunions dans chaque école et un questionnaire adressé à toutes les familles, il sera aussi en ligne sur www.mairie-villetaneuse.fr.

En savoir plus sur le travail de Claire Leconte, ses mini conférences sur : <http://www.claireleconte.com> ou sur <https://territoireseducati.wixsite.com/rythmes>

DANS LA VILLE, EN BREF...

Travaux rue Henri-Barbusse : du 13 novembre 2017 au 30 janvier 2018



Pour faciliter la circulation des piétons et le stationnement des cars scolaires, la rue Henri Barbusse se transforme et se modernise. Phase 1 : Élargissement du trottoir nord (le long de l'école) et création d'un arrêt pour les cars scolaires entre le chemin des Aulnes et la rue du 19 mars 1962. Phase 2 : élargissement du trottoir sud entre le chemin des Aulnes et Montmagny. Plus d'informations en appelant Allo l'agglomération au 0 800 074 904 (Appel gratuit depuis un poste fixe, 0,15 € depuis un mobile).

Délégation Villetaneusienne à Birkenwerder



Dans le cadre du jumelage avec la ville de Birkenwerder en Allemagne, Carinne Juste était invitée le 17 novembre dernier à l'inauguration du centre de loisirs et de la maison des jeunes. Elle s'y est rendue accompagnée de deux jeunes Villetaneusiens membres de l'IPJV (instance participative des jeunes de Villetaneuse). La délégation a également pu se rendre dans la maison où Clara Zetkin a vécu 3 ans (notre photo : Carinne Juste posant entre les statues de Clara Zetkin, à gauche, et Rosa Luxembourg, à droite), aujourd'hui transformée en médiathèque. Un échange inter-villes a pu avoir lieu sur les missions des services publics dans chaque pays. En Allemagne, ils sont beaucoup moins présents.

Urbanisme : quel territoire pour les 15 ans à venir ?

Le Plan local d'urbanisme intercommunal est le document qui fixera les règles d'urbanisme et d'aménagement des neuf villes du territoire pour les 15 ans à venir. Il aborde toutes les thématiques qui concernent le quotidien des habitants et doit être construit avec eux. Une première réunion publique est organisée le 15 décembre à 18h au siège de Plaine Commune. Après une présentation du dispositif et de ses enjeux par Patrick Braouezec, président de Plaine Commune, Anthony Daguet, vice-président à la démocratie locale et Gilles Poux, vice-président à l'aménagement et à l'urbanisme, la soirée se prêterait aux échanges.

Coupe du monde de rugby en 2023

Après l'Euro 2016 de football l'an passé, et un an avant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le Stade de France accueillera plusieurs matches du Mondial de rugby en 2023. La candidature française a en effet été retenue à l'issue du vote des fédérations et confédérations World Rugby, le 15 novembre dernier.

EXPRESSION des groupes politiques du Conseil municipal



«ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS»

Et la santé alors ! Notre vie est menacée par la consommation d'énergie, notamment fossile, et les produits chimiques toxiques. Pourtant, l'Union Européenne vient de prolonger l'utilisation du glyphosate pour 5 ans. M. Macron demande à son gouvernement de «prendre les dispositions nécessaires pour que l'utilisation du glyphosate soit interdite en France dès que des alternatives auront été trouvées,

et au plus tard dans trois ans ». Pure démagogie ! En réaction, Eric Thirouin, secrétaire de la FNSEA, affirme que «la décision du gouvernement est inadmissible» car elle va créer une «distorsion de concurrence».

Bref, manger trop gras, trop sucré, c'est pas bon du tout ! Par contre, manger glyphosaté, c'est tout bon ! Et la santé alors !

«VILLETANEUSE AUTREMENT»

Contre les violences A l'occasion de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes, notre groupe souhaite rappeler qu'il faut encore aujourd'hui lutter chacun à notre échelle contre ces violences. Qu'il s'agisse de violence de directes telles que les viols,

d'agressions directes ou de formes plus insidieuses de violences qui apparaissent comme anodines, les violences faites aux femmes doivent être combattues.

9 victimes sur 10 de viol connaissent son agresseur, moins d'une victime sur 10 de viol dépose plainte, une femme meurt tous les trois jours tuée par son (ex) partenaire...

Lorsque l'on entend «elle l'a un peu cherché» ou «elle n'avait qu'à dire non», nous devons réaffirmer avec force que les femmes ne sont jamais responsables des violences qu'elles subissent. Florence Laroche 06.69.29.58.09

«RENDONS LE POUVOIR AUX CITOYENS»

TEXTE NON PARVENU

« Pour la sauvegarde DU LOGEMENT SOCIAL »

Le 23 novembre dernier, le Conseil municipal a voté à l'unanimité un vœu pour la sauvegarde du logement social. Il marque sa volonté de protéger durablement les locataires, le patrimoine HLM, les capacités d'investissement des bailleurs et l'emploi local face à la stratégie du gouvernement.

L'article 52 du projet de loi de finances 2018 prévoit une baisse de l'APL (Aide Personnalisée au Logement) des locataires HLM de plus de 60 euros en moyenne par mois et exige que les organismes HLM diminuent d'autant leurs loyers pour ne pas impacter les ménages. Cela s'ajoute à la baisse d'APL de 5€ effective depuis le 1er octobre 2018. En entraînant une perte brutale de ressources pour les organismes HLM, cette mesure les contraint à suspendre la plupart de leurs projets de construction et de réhabilitation, ainsi qu'à diminuer l'entretien des immeubles et l'accompagnement des personnes les plus fragiles. La réforme prévoit aussi de supprimer l'APL « accession », empêchant ainsi les familles modestes d'accéder à la propriété. « En Île-de-France, la perte de recettes pour les organismes de logement social serait de 350 millions d'euros par an, soit plus de 75% de

leur autofinancement. Cette orientation est particulièrement injuste et dangereuse pour les nombreux locataires du logement social de notre commune qui compte 63% de logement sociaux et 63,6% d'allocataires de l'APL. À travers cette mesure, les organismes HLM et les territoires qui accueillent le plus grand nombre de ménages très modestes seront les plus fortement ponctionnés. Les conséquences de la baisse des revenus pour les bailleurs sociaux sont autant de coups d'arrêts à :

- La construction de logements sociaux alors qu'il y a urgence à répondre aux centaines de milliers de demandes en attente.
- La réhabilitation du parc de logements sociaux, notamment thermique, nécessaire pour lutter contre la précarité énergétique de nombreux ménages et contre le réchauffement climatique ;
- La rénovation urbaine et la poursuite de la transformation des territoires;



Ravalement rue du 19 mars 1962, patrimoine de Plaine Commune Habitat. (© Erwann Quéré)

- L'entretien du patrimoine et les services aux locataires ;
- Le travail de centaines de milliers de salariés du secteur du bâtiment,
- La production de PLA1 (prêt finançant le logement des ménages les plus modestes), qui est la plus coûteuse en aides publiques.

Si la mesure est appliquée, cela représente un coût direct de 9 M€ dès l'année prochaine pour Plaine Commune Habitat, ce qui représente 110% de son autofinancement ou encore 45% de sa masse salariale. Cela aurait pour conséquence directe de diminuer drastiquement le niveau de maintenance et

d'entretien, de réhabilitation et de construction neuve - un coût compris entre 9,5 M€ et 17M€ annuels pour Seine-Saint-Denis Habitat. Les compensations financières proposées sont dérisoires (...). Au final, ce seront bien les ménages de nos territoires qui subiront les conséquences de la mesure. Pour un même niveau de quittance, ils bénéficieront d'un service au rabais avec un parc immobilier en lente dégradation. Cette réforme est dénoncée par tous les acteurs du monde du logement. Tous sont unanimes pour condamner une réforme de destruction massive du

modèle du logement social français et de la gravité de la situation.» Le conseil municipal a réaffirmé avec force sa volonté de protéger durablement les locataires, le modèle et le patrimoine social, les capacités d'investissement des bailleurs et l'emploi local. Il demande ainsi au gouvernement : de supprimer d'urgence l'article 52 du Projet de Loi de Finances 2018 injuste socialement pour les locataires; contreproductive pour la construction de logements, dangereuse pour les bailleurs sociaux et les collectivités locales et de rétablir le montant des APL. » ●



FOCUS

Festival des solidarités Samedi 18 novembre la Ville participait au «Festival des Solidarités» qui permet de réunir les associations locales qui œuvrent pour la solidarité entre les peuples. Un moment d'échanges, de découvertes et de débats dans une ambiance conviviale. Et l'occasion pour Carinne Juste d'apporter son soutien à Salah Hamouri détenu arbitrairement dans les géôles israéliennes. **Photos : Saddri Derradji**



INTERNATIONALE ISSUES DES MIGRATIONS

DES MIGRANTS QUI S'ENGAGENT pour les droits fondamentaux au Maroc

DANS LES VILLAGES MAROCAINS

LES ASSOCIATIONS ISSUES DE LA MIGRATION SONT COMME LES BRAS D'UN SEUL CORPS

OHAMED EL AVOUBI

UN RÉSEAU citoyen pour un monde meilleur

FORMATIONS
CONCERTATION
CAPITALISATION
NOTRE HISTOIRE
NOS ACTIONS
NOS VALEURS



Associations : PENSEZ AUX JEUNES BÉNÉVOLES !

Le 5 décembre a lieu la journée internationale du bénévolat, pour en parler, rencontre avec Jean-Philippe Brun, président de « France Bénévolat », qui anime depuis 5 ans une permanence destinées aux associations et bénévoles villetaneusiens au centre Clara Zetkin.

« On peut retenir de ces cinq années d'activité à Villetaneuse un fort volontarisme municipal » pour soutenir les associations locales, « avec la mise en place de personnes ressources pour encourager et catalyser les initiatives », indique Jean-Philippe Brun, président de France Bénévolat. Il est vrai que l'arrivée de France Bénévolat à Villetaneuse en 2012, s'est faite dans la suite de l'ouverture du centre socioculturel Clara Zetkin dont une partie de l'activité est entièrement vouée à la vie associative. « Cette dynamique a permis notamment de monter le 1er Forum des associations en septembre 2016 et en 2017 un Festival de solidarités avec l'adhésion des associations locales ». Des moments forts bénéfiques à tout point de vue souligne Jean-Philippe Brun : « car cela permet la venue d'acteurs extérieurs qui rayonnent au niveau départemental, régional ou national et qui apportent de nouvelles pratiques ».

Pour le président de France Bénévolat, « il y a un véritable engouement pour s'inscrire dans des projets de sport, de culture, de loisirs, d'enseignement par le soutien scolaire par exemple, ou d'aide sociale ». Avec un constat générationnel : « La culture numérique est porteuse de cette recrudescence avec des jeunes plus informés, plus mobilisés et mobilisables ». En toile de fonds, « je remarque une forte recherche de justice et d'équité, avec un fort altruisme vis-à-vis de leurs pairs en souffrance » précise-t-il, « il y a de plus en plus de jeunes qui veulent trouver des solutions dans une société qui va mal ».

Il sort alors de son sac un dépliant présentant le passeport bénévole. Voilà « un formidable outil pour valoriser et fidéliser les jeunes bénévoles entre 16 et 18 ans ». Pour s'en saisir, les responsables associatifs sont amenés à affiner leur façon de recruter les bénévoles. D'autres dispositifs existent de professionnalisation des jeunes à travers leur engagement bénévole,



au bénéfice de leur association d'accueil, comme par exemple simplon.co qui forme gratuitement des développeurs de sites web, d'applications mobiles... Accueillir de jeunes bénévoles implique d'adapter son discours à ce public « moins sensibles à de grands courants de pensées ou de grandes idées mais prompt à s'investir sur des missions concrètes avec des temps courts, de l'ordre de 3 mois, pour mesurer l'impact de leurs actions. Donner un objectif à un collectif de jeunes et vous verrez surgir des trésors d'invention et d'ingéniosité ». C'est un travail de fourmis mais France Bénévolat, présente sur de nombreux

territoires qui entourent Villetaneuse peut témoigner que c'est une réussite partout où ces transformations sont menées par les associations. « Ils courent après plusieurs lièvres à la fois. C'est d'ailleurs l'un des traits qui définit l'économie sociale et solidaire (ESS) ». Et de citer comme exemple l'association « Premiers de

cordée » qui propose à Saint-Denis des initiations sportives au Stade de France pour les enfants hospitalisés. Pour France Bénévolat, « il y a un énorme potentiel à travers la venue des Jeux Olympiques sur le territoire en 2024. C'est un champ que nous pouvons investir localement et qui est porteur d'une forte utilité sociale ».

VOUS ÊTES UN ACTEUR ASSOCIATIF ET VOUS RECHERCHER DES BÉNÉVOLES ? VOUS AVEZ LA FIBRE BÉNÉVOLE ET VOUS RECHERCHER UNE ASSOCIATION ?

France Bénévolat vous reçoit les vendredis de 14h à 16h au centre Clara Zetkin sur rendez-vous au 07.60.28.16.81.

Pour aller plus loin :

» Suivez Jean-Philippe Brun sur Twitter @JPhilippebrun
» Visitez le site internet de l'association www.francebenevolat.org



Agenda

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr
Nous contacter : communication@mairie-villetaneuse.fr

- ENCUMBRANTS MARDI 5 DÉCEMBRE DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H / Tél. 0800 074 904**
- SENIORS : GOÛTER DE NOËL DANSANT OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ MERCREDI 6 DÉCEMBRE À 14H HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 49 46 10 90**
- ATELIER ARTS PLASTIQUES POUR LES 6 À 12 ANS LES MERCREDIS 6 ET 13 DÉCEMBRE DE 16H À 17H30 CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10**
- ATELIER CONVERSATION : PERFECTIONNEZ VOTRE FRANÇAIS MERCREDIS 6 ET 13 DÉCEMBRE À 10H MÉDIATHÈQUE JEAN-RENAUDIE / Tél. 01 55 93 48 82**
- ATELIER INFORMATIQUE (CYCLE 2) MERCREDIS 6 ET 13 DÉCEMBRE À 10H MÉDIATHÈQUE JEAN-RENAUDIE / Tél. 01 55 93 48 82**
- TABLES DE JEUX MERCREDI 6 DÉCEMBRE CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10**
- CRÉATION DÉCORATIONS DE NOËL MERCREDIS 6 ET 13 DÉCEMBRE DE 14H30 À 16H MÉDIATHÈQUE MAX-POL-FOUCHET / Tél. 01 71 86 34 28**
- JEUX DE SOCIÉTÉ LES 6, 9, 13 ET 16 DÉCEMBRE DE 15H À 17H MÉDIATHÈQUE JEAN-RENAUDIE / Tél. 01 55 93 48 82**
- PERMANENCE DU MAIRE JEUDI 7 DÉCEMBRE DE 16H À 17H45 HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 49 40 76 00**
- ATELIER RELAXATION-YOGA JEUDIS 7 ET 14 DÉCEMBRE DE 14H À 15H CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10**
- ATELIER DÉCOUVERTE DU SITE CAF.FR VENDREDI 8 DÉCEMBRE À 9H30 MÉDIATHÈQUE JEAN-RENAUDIE / Tél. 01 55 93 48 82**

- ATELIER ARTS PLASTIQUES (ADOS ET ADULTES) SAMEDIS 9 ET 16 DÉCEMBRE À 10H30 CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10**
- « TOUT PETIT TOUT'OUÏES » : LECTURE POUR LES TOUT PETITS SAMEDI 9 DÉCEMBRE À 11H MÉDIATHÈQUE JEAN-RENAUDIE / Tél. 01 55 93 48 82**
- ATELIER POP CULTURE : DÉCOUVERTE DU JEUX VIDÉO «CRASH BANDICOOT N.SANE TRILOGY» SAMEDI 9 DÉCEMBRE À 14H30 MÉDIATHÈQUE JEAN-RENAUDIE / Tél. 01 55 93 48 82**
- PHARMACIE HURSTEL DIMANCHE 10 DÉCEMBRE À VILLETANEUSE / Tél. 01 48 22 62 99**
- ATELIER DE SENSIBILISATION POUR LA SORTIE À LA PHILHARMONIE DE PARIS LUNDI 11 DÉCEMBRE DE 18H À 20H AU CICA / Tél. 01 48 29 61 95**
- URBANISME : QUEL TERRITOIRE POUR LES 15 À 21 ANS À VENIR ? VENDREDI 15 DÉCEMBRE À 18H SIÈGE DE PLAINE COMMUNE / Tél. 01 55 93 55 55**
- SENIORS : LOTO-GOÛTER DE NOËL VENDREDI 15 DÉCEMBRE À 14H AU PÔLE SENIORS / Tél. 01 49 46 10 90**
- « PETROUCHKA » : UN CONCERT DE NOËL MAGIQUE DIMANCHE 17 DÉCEMBRE À 15H PHILHARMONIE DE PARIS / Tél. 01 49 40 76 04**
- PHARMACIE CENTRALE DIMANCHE 17 DÉCEMBRE À ÉPINAY / Tél. 01 48 26 85 26**
- ENCUMBRANTS MARDI 19 DÉCEMBRE DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H / Tél. 0800 074 904**

Santé + état civil

POINT D'ACCUEIL PRÉVENTION SANTÉ (PAPS)

15 bis, place de l'Hôtel-de-Ville
Tél. 01 55 83 01 20
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

• **VACCINATIONS**
Une séance de vaccinations le jeudi de 16h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuite et ouverte à tous.

• **PLANNING FAMILIAL**
Consultations gratuites assurées le mercredi de 8h30 à 12h.

• **APPUI PSYCHOLOGIQUE (12/26 ANS)**
Le mercredi de 13h30 à 17h.

• **PERMANENCES CPAM**
Les mardis de 8h30 à 12h, les mercredis de 8h30 à 12h et les jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

NAISSANCES

- Mariana Aboue
- Léanaïs Saint-Val
- Oulimatou Badji
- Banel Diallo
- Imany Sene
- Hafsa Sohail
- Yakine Bouchnag
- Amir Nadji

MARIAGES

- Mohamed Ag Aboubakry avec Maimouna Diakité, le 18/11

DÉCÈS

- Jean-Pierre Godde, le 02/11

Horaires de l'Hôtel de ville

Ouverture des services municipaux La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h à 12h pour les services de permanence : état-civil, logement, régie centrale. Tél. 01 49 40 76 00.

Permanences de l'Hôtel de ville

Vos élus à votre écoute

- Carinne Juste, maire, le 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 16h à 17h45 hors vacances scolaires sans rendez-vous.
- Thierry Duvernay, premier-maire adjoint, reçoit sur rendez-vous pour toutes les questions relatives au logement. Service logement au 01 49 40 76 26
- les adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous. Secrétariat des élus, au 01 49 40 76 17.
- Conseillers départementaux du canton de Epinay/Pierrefitte/Villetaneuse :

- > Michel Fourcade reçoit le 2^e mercredi du mois de 17h à 18h sur rendez-vous au 01 72 09 33 31 ou au 06 83 22 33 27.
- > Nadège Abomangoli reçoit sur RDV au 06 21 59 95 35 ou au 01 43 93 10 99.

Permanences en mairie

- Avocat conseil : le 1^{er} mardi du mois, de 18h à 19h.
- Conseiller juridique (accès aux droits) : le 1^{er} et 3^e mardi du mois de 14h à 17h
- Notaire : chaque 2^e lundi du mois sur rendez-vous au 01 49 71 35 15

- Interprètes-écrivains publics : le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique noire; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

La CAF au Centre socioculturel Clara-Zetkin

- L'assistante sociale de la CAF reçoit uniquement sur rendez-vous le mardi matin pour des suivis de dossier personnel au 0810 25 93 10

ENCUMBRANTS CALENDRIER DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA VILLE

Agglo! → TÉL. 0 800 074 904
→ WEB plainecommune.fr
→ APP. plainecommune



PROCHAIN NUMÉRO : MARDI 19 DÉCEMBRE 2017 COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

VILLETANEUSE INFORMATIONS N° 64 - 5 DÉCEMBRE 2017 - HÔTEL DE VILLE - 1 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - BP 59 - 93430 VILLETANEUSE - 01 49 40 76 00 - COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

Directrice de la publication : Carinne Juste • Rédactrice en chef : Claire Noury-Diarra et Erwann Quéré • Secrétaire de rédaction : Claire Noury-Diarra, Stéphanie Petit, David Pichevin, Erwann Quéré • Photographies : Sadril Derradji, Erwann Quéré • Création maquette : Erwann Quéré • Exécution maquette : Erwann Quéré • Image de couverture : Plaine Commune Habitat • Impression et photographie : imprimé sur papier labellisé FSC® / Imprimerie RAS • Prix du numéro : 0,15 euro • Tirage : 6 000 exemplaires • Numéro partiaire : 257 • ISSN : 1 282-088X